

---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : algicide bleu concentré Numéro de fiche technique : 035 1. 1. 0

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Soins en piscine/spa

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Deep Blue Pool Supplies

Adresse du fournisseur : Boîte postale 8899

Ermitage,

Corsham ,

SN13 8DT

Téléphone : +44 (0) 3330 907094

Courriel : [help@deepbluepoolsupplies.co.uk](mailto:help@deepbluepoolsupplies.co.uk)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

0800 043 0891 - Assistance technique

112 - Urgences

---

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification (RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008) [CLP/SGH]
- Blessure oculaire 1, H318
- Irritation cutanée . 2, H315
- Chronique aquatique 2, H411
- Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)
- R37/38
- Xi; R41
- R51/53
- Informations complémentaires : Pour le texte intégral des phrases R et des mentions de danger (UE et

autres), voir la section 16.2.2 Éléments d'étiquetage



- Mot d'avertissement : Danger
- Symboles : GHS07, GHS09

## 2 Identification des dangers (....)

### Phrases de danger

- Provoque de graves lésions oculaires.
- Provoque une irritation cutanée.
- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases de précaution

- Tenir hors de portée des enfants.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/faciale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.3 Autres dangers

- Aucun

## 3. Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Mélanges

Nom chimique	Concentration	Numéro CAS	Numéro CE	Phrase s R/H* s	Symboles
monohydrate d'acide citrique	10-30%	5949-29-1		H315, H318, H335	GHS05, GHS07, Xi
sulfate de cuivre	1-10%	7758-98-7	231-847-6	H302, H319, H315, H400, H410	GHS07, GHS09, Xn, N
Solution d'ammoniaque	1-10%	1336-21-6	215-647-6	R37/38, R41, R22, R36/38, R50/53	GHS05, GHS09, C, N

\*Voir la section 16

## 4 Mesures de

## premiers secours

---

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

- EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Peut provoquer des rougeurs et des irritations
- Peut provoquer une toux

## 4 Mesures de premiers secours (...)

### 4.3 Indication de la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial -

Traiter les symptômes

---

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

En cas d'incendie : utiliser de l'eau, de la mousse ou un agent extincteur sec.

### 5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

- Dégage des fumées (ou des gaz) irritants ou toxiques en cas d'incendie. - Voir la section 10.6

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Portez les vêtements de protection conformément à la section 8
- 

## 6 Mesures de libération accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Évacuez la zone et maintenez le personnel face au vent.
- Portez des vêtements de protection conformément à la section 8

### 6.2 Précautions environnementales

- Ne pas pénétrer dans les égouts et les cours d'eau publics.
- Si la contamination des systèmes de drainage ou des cours d'eau est inévitable, informez immédiatement les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- Contenir le déversement à l'aide de bassins de rétention.
  - Absorber le liquide renversé dans la terre ou le sable
  - Fermez les contenants et étiquetez-les.
  - Déplacer les matériaux contaminés vers un endroit sûr en vue de leur élimination ultérieure.
  - Ventiler la zone et nettoyer le lieu du déversement une fois le ramassage des matériaux terminé.
-

---

6.4 Référence à d'autres sections

- Voir les sections 7 et 8
- 

## 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

- Assurer une ventilation adéquate

### 7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- À conserver dans un endroit bien aéré. À garder au frais.
- Bien refermer le récipient.
- Conserver dans un endroit doté d'un revêtement de sol imperméable.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

- Aucune information disponible.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

- Aucun attribué

### 8.2 Contrôles d'exposition

Des mesures techniques doivent être mises en place pour éviter le besoin de ventilation.

#### Contrôles de l'exposition professionnelle

- En cas de ventilation insuffisante, portez une protection respiratoire. - Portez des gants en caoutchouc.
- Lors de la manipulation de cette substance, par exemple pour effectuer des prélèvements, portez des lunettes de protection intégrale et un tablier ou tout autre vêtement de protection léger.



de protection respiratoire, lunettes de protection, gants

---

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- Odeur : Inodore
  - Aspect : bleu, liquide
  - pH 8
  - Point d'ébullition >35 °C
  - de vapeur - inconnue
  - de vapeur - inconnue
  - Point de fusion 200 °C
-

## Algicide bleu concentré

Révision : 08/04/2013

- Solubilité dans l'eau : 266 g/l à 20 °C
  - Densité relative : 1,145 à 1,175 g/cm<sup>3</sup>
  - Point d'éclair - inconnu
  - Taux d'évaporation - inconnu
  - Viscosité - Non visqueux
- 



### 9.2 Autres informations

- Aucune information disponible
- 

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Aucune décomposition en cas de stockage normal.

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable dans des conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Stable dans des conditions normales

## 10 Stabilité et réactivité (....)

### 10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Incompatible avec les substances oxydantes
- Incompatible avec l'acide

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure des fumées toxiques
- 

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- DL50 ( voie orale, rat ) (sulfate de cuivre) : 520 mg/kg
- DL50 ( voie orale, rat ) (solution d'ammoniaque) : 350 mg/kg

#### Inhalation

- Peut provoquer une irritation de la gorge
- Peut provoquer une toux
- Peut provoquer une respiration sifflante

#### contact avec la peau

- Peut provoquer des rougeurs et des irritations

#### Contact visuel

- Peut provoquer des rougeurs et des irritations

#### Ingestion

- Peut provoquer des douleurs et des rougeurs dans la bouche et la gorge.

#### cancérogénicité

- Aucune information disponible
-

---

-  
tératogénicité

- Aucune information disponible

mutagénicité

- Aucune information disponible
- 

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Non facilement biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Bioaccumulation potentielle

## 12 Informations écologiques (....)

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Absorbe au contact du sol

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

- Ne constitue pas un PBT au sens de l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Autres effets indésirables

Dangereux pour  
l'environnement

- Voir la section 12.1
- 

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale – Éviter tout rejet dans l'environnement.

### Classification

- Les déchets doivent être identifiés conformément à la liste des déchets (2000/532/CE).
- 

## 14 Transport information



Dangerous Substance ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

---



---

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

## 16 Autres informations

Texte des codes des phrases R et S utilisés dans cette fiche de données de sécurité : H302 : Nocif en cas d'ingestion. ; H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. ; H315 : Provoque une irritation cutanée. ; H318 : Provoque de graves lésions oculaires. ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. ; H335 : Peut irriter les voies respiratoires. ; H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ; R22 : Nocif en cas d'ingestion. ; R34 : Provoque des brûlures. ; R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. ; R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau. ; R41 : Risque de lésions oculaires graves. ; R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques. ; R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ces informations concernent uniquement le matériau spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans le cadre d'un autre procédé. Ces informations sont, au mieux de la connaissance limitée de Deep Blue Pool Supplies, exactes et fiables à la date d'autorisation de cette fiche de données de sécurité.

Aucune déclaration, garantie ou assurance n'est donnée quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité de ces informations. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de leur pertinence et de leur exhaustivité pour le produit utilisé.